

ÉCOLES GÉNÉRATION AVIGNON Grandir ensemble

Activités périscolaires, ouverture au numérique, éducation au bien-manger, accompagnement aux devoirs, apprentissage de la citoyenneté... Conduire une politique éducative ambitieuse, c'est aller bien au-delà de nos strictes compétences de construction, entretien et rénovation des écoles. Pour autant, accueillir les enfants dans des bâtiments modernisés et éco-responsables se devait d'être une priorité pour une Ville qui n'avait pas mené de grandes restructurations ni même de nouvelles constructions depuis 25 ans. Conduire une politique éducative ambitieuse... c'est dessiner fenêtres et ponts pour donner à tous les enfants les mêmes chances de réussite, à l'âge de tous les possibles. J'ai vu leur force à l'épreuve du confinement, sous les masques deviné leurs sourires... Nous le leur devons. En les accompagnant dans leur découverte du monde, nous grandissons avec eux.

Cécile HELLE
Maire d'Avignon



LA RENTRÉE 2020, EN CHIFFRES

(sous réserve d'inscriptions définitives)

9 740 élèves attendus (5828 en élémentaire et 3812 en maternelle)

57 écoles :

29 élémentaires, 26 maternelles, 2 primaires (maternelle et élémentaire)

470 classes, dont **109** classes issues du dédoublement CP et CE1 (classes à 12 élèves) soit :

• Maternelles :

151 + 3 classes pour 54 élèves en Toute Petite Section (moins de 3 ans)

• Élémentaires :

304

• ULIS / UEMA :

12 classes ULIS pour **118** élèves

8 ouvertures de classe (7 en élémentaire, 1 en maternelle)

7 500 inscrits à la cantine

2 278 enfants nouvellement inscrits (au 31 juillet 2020) :

1340 en maternelle et 1349 en élémentaire

En 2020 la Ville investit **1020 €** par élève

(ce chiffre inclut les travaux d'entretien, les grands chantiers de réhabilitation, les fournitures, le transport des élèves...).

736 € pour les réhabilitations et extensions lourdes tels que les écoles Louis Gros, la Trillade ou les Olivades

210 € pour l'entretien régulier des écoles

60 € pour les fournitures (matériel pédagogique, livres, jeux, jouets,...)

12 € pour le transport

2 € pour le matériel sportif

(Ces chiffres ne prennent pas en compte la masse salariale, les fluides, les dépenses exceptionnelles, le périscolaire, etc.)



SCOLARISATION OBLIGATOIRE DÈS 3 ANS

Mesure effective à la rentrée 2019, l'âge de l'instruction obligatoire a été abaissé de six à trois ans. Pour les enfants, cette obligation d'instruction implique des règles d'assiduité : toute absence doit être justifiée.

À noter : trois écoles d'Avignon (Neuf Peyres, Grands Cyprès et les Olivades) proposent une « Toute Petite Section » de maternelle pour la scolarisation des enfants dès deux ans.

LES OUVERTURES DE CLASSES

En élémentaire

- Ouverture
- 1 Sainte Catherine
- 1 Vertes-Rives B
- 1 Croisière
- 1 Saint-Roch
- 1 Massillargues
- 1 Jean-Henri Fabre A

En maternelle

- Ouverture
- 1 Sainte-Catherine

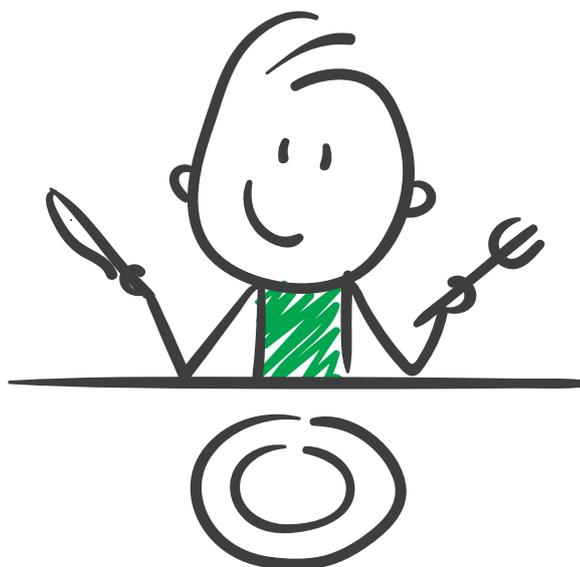
LES DÉDOUBLEMENTS DE CLASSE DE CP EN REP ET CE1 DE REP+

Cette rentrée 2020 connaîtra encore des dédoublements en plus (3) ou en moins (1). En effet les ouvertures et fermetures sont fonction des effectifs réels prévus dans les classes, établis à partir des « montées pédagogiques ».

Ces mesures de dédoublement où ne sont accueillis que 12 élèves par classe, visent à combattre la difficulté scolaire dès les premières années de l'école en soutenant les élèves les plus fragiles dès le début des apprentissages fondamentaux (CP et CE1). L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est « 100% de réussite en CP : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui. » C'est la mesure la plus importante prise en faveur de l'éducation prioritaire depuis la création des Zep en 1981.

CANTINE : UNE FRÉQUENTATION TOUJOURS EN HAUSSE

NOMBRE DE REPAS SERVIS

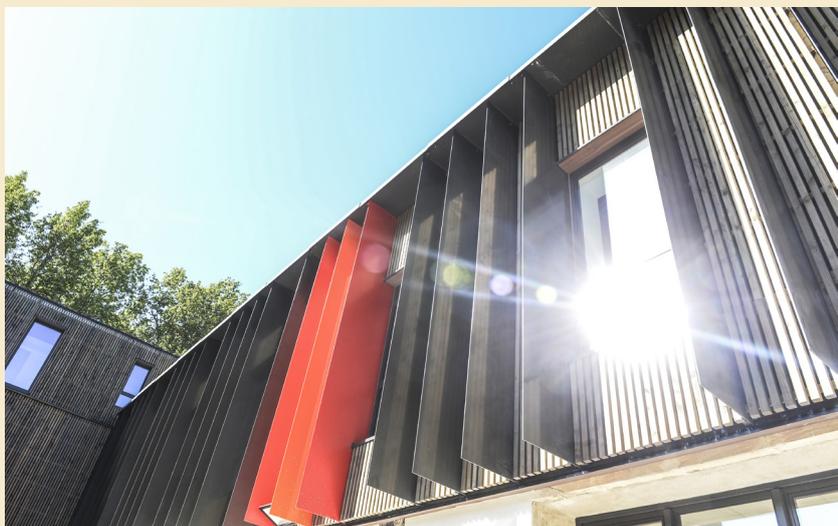


LES TRAVAUX : MODERNISER, RÉHABILITER POUR NOS ENFANTS

Après l'inauguration sur l'année 2019/2020 des réhabilitations et extensions de l'école des Olivades et des écoles élémentaires Louis Gros et de la Trillade pour près de **7 millions d'euros**, soit un investissement de **736 euros par élève**, ce sera au tour des écoles **Sainte-Catherine, Clos du Noyer et Camille Claudel de connaître des travaux d'agrandissement d'ici la rentrée 2021.**

Les écoles Marcel Perrin et Croisière ont vu quant à elles une réfection de leur toiture (310 000 euros) et des travaux

d'accessibilité, de réfection, de sécurisation et de requalification des parvis, de végétalisation, d'équipement... ont été effectués dans différentes écoles.



Au-delà de ces rénovations/extensions, 3 grands projets sont également enclenchés :

- **La rénovation/extension de l'école des Grands Cyprés (lancement du concours d'architectes dans les semaines à venir)**
- **La rénovation/extension de l'école Bouquerie/Ortolans/Mistral**
- **Le lancement des travaux de la création de l'école Joly-Jean, dont la présentation aux habitants sera organisée courant octobre 2020.**

Au total, sur les 6 prochaines années, la Ville prévoit de rénover et moderniser 10 écoles.

FAIRE ENTRER LA NATURE DANS LES ÉCOLES

Afin de sensibiliser les enfants au développement des plantes et les initier au respect de l'environnement, des projets de potagers pédagogiques fleurissent dans les écoles d'Avignon. À l'Amandier, dès le mois d'octobre, tous les élèves pourront cultiver avec leurs enseignants et apprendre les rudiments de la permaculture. La Ville d'Avignon souhaite également **s'engager dans une démarche de végétalisation et de réaménagement des cours d'école.** En effet, la végétalisation des cours d'école, permettra de rafraîchir ces espaces et de lutter contre la chaleur : la désimperméabilisation des sols, la création d'espaces verts, la plantation d'arbres peuvent en effet permettre de réduire sensiblement celle-ci et ouvrir la cour aux enfants même en période de canicule. Le plan de végétalisation des cours pourra aussi être l'occasion de réfléchir à leur réorganisation en fonction des nouveaux usages individuels et collectifs de l'école comme du quartier... Comme cela a été le cas de la cour de l'école maternelle des Olivades : aux horaires hors scolaires, la cour est ouverte sur l'extérieur et les habitants du quartier peuvent l'utiliser. De même, une réflexion plus globale sur l'utilisation des cours, sur la création d'espaces de repos, de jeux, de travail et même de créativité est menée dans les grandes villes françaises. Une expérimentation sur une ou plusieurs écoles sera proposée à partir de septembre 2020.



APAISER LES ABORDS DES ÉCOLES

En mai dernier, lors du déconfinement, la Ville d'Avignon a confirmé un choix ambitieux : **réaménager l'espace public chaque fois que possible afin que la reprise du chemin des écoles par les familles s'opère dans des conditions sanitaires optimales.**

Les premiers aménagements ont alors été conduits avec pour objectifs :

La sécurisation des accès des écoles en organisant les espaces disponibles devant les entrées ou sorties d'écoles ;

L'encouragement et la facilitation des déplacements doux en donnant le plus de place possible aux piétons et aux vélos via l'apaisement des axes circulés aux abords des écoles (diminution de la vitesse, suppression de certains stationnements, modification de sens de circulation, matérialisation au sol du guidage des flux piétons, doublement des trottoirs ...)

Au-delà de l'indispensable respect de la distanciation physique, la sécurité et le confort de déplacement aux abords des écoles sont une priorité : aussi la Ville continue à déployer ces aménagements en fonction de la configuration de l'espace.

Ont été réalisés ou le seront en 2020, le réaménagement des abords des écoles suivantes :

Maternelle Arrousaire : 50 000 euros pour la sécurisation et l'identification du parvis et d'un accès à l'école depuis l'avenue Sixte Isnard avec la neutralisation du stationnement pour une aire de repos végétalisée.

Groupe scolaire Grands Cyprés : 30 000 euros pour l'identification et la sécurisation des cheminements piéton sur le quartier Grands Cyprés et depuis la Barbière

Groupe scolaire Massillargues : 180 000 euros (deux phases) pour la requalification de l'espace d'attente et du parc pour la première phase, les aménagements ludiques et de repos ainsi que pour la deuxième phase.

École Élémentaire Amandier : 10 000 euros pour la sécurisation et l'identification d'un parvis en lieu et place d'un parking aux abords de l'école.

Groupe scolaire Sixte Isnard : 40 000 euros pour la sécurisation et l'identification d'un parvis en lieu et place d'un stationnement aux abords de l'école.

Groupe scolaire Stuart Mill : étude en cours d'une réorganisation de l'accès à la maternelle.

Maternelle Trillade : 40 000 euros pour la sécurisation et l'identification d'un parvis en lieu et place des stationnements aux abords de l'école côté des Sources. Etudes en cours pour la requalification du parvis sur l'avenue des Sources.

Elémentaire Trillade : sécurisation et identification d'un parvis en lieu et place d'un stationnement aux abords de l'école.

Maternelle 9 Peyres : 5000 euros pour la sécurisation et l'identification d'un parvis en lieu et place d'un parking aux abords de l'école.

Maternelle Persil : Sécurisation et identification d'une nouvelle entrée en lieu et place d'un stationnement.

Groupe scolaire Marcel Perrin : sécurisation et identification d'un parvis en lieu et place d'un stationnement aux abords de l'école.

Écoles Rotondes : 15 000 euros pour la sécurisation et l'identification d'un parvis en lieu et place d'un parking aux abords de l'école et mise en sens unique du Boulevard du Midi.

Maternelle Louis Gros : 20 000 euros pour des travaux de sécurisation de la nouvelle entrée depuis l'impasse Lescure et des cheminements.

Groupe scolaire Saint-Jean : 5000 euros pour des travaux de sécurisation de la nouvelle entrée Maternelle depuis le square. Des réflexions sont en cours sur la création d'un parvis partagé tel qu'un square de quartier.



AU CŒUR DE LA VIE DE L'ÉCOLE

Avec près de 10 000 enfants scolarisés dans les 57 écoles publiques de la ville, la rentrée scolaire est pour tous un temps intense et essentiel. Travaux de rénovation et d'extension, plan numérique, nouveaux équipements... au-delà du bâti, la Ville d'Avignon s'investit dans les activités hors temps scolaire : label Cité Éducative, renouvellement du Conseil Municipal des Enfants, activités périscolaires, pause méridienne... Retrouvez tous les dispositifs pour faire de nos enfants des citoyens avertis, engagés et actifs !

Avignon Cité Éducative :

Relevant d'une démarche collective des acteurs des quartiers prioritaires autour des établissements scolaires, les villes labellisées Cités Éducatives se mobilisent avec les services de l'État pour répondre au défi de la réussite éducative de tous les jeunes, de l'enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. **Avignon, labellisée fin 2019, est l'une des plus grandes Cités Éducatives en France !** Près de 8 000 enfants sont concernés (maternelle au collège). Avec pour objectif de renforcer les prises en charge éducatives sur le temps scolaire et périscolaire, ce dispositif gouvernemental est accompagné d'enveloppes budgétaires supplémentaires (1,3 millions d'euros chaque année avec la participation des différents partenaires institutionnels, soit sur trois ans 3,9 millions d'euros).

Des projets concrets et ludiques

Différents projets pour les écoles REP et REP+ du territoire seront construits cette année, avec les acteurs concernés (enseignants, conseillers pédagogiques, services de l'État et de la Ville d'Avignon, partenaires institutionnels, associations, centre sociaux) :

Mise en place d'espaces parents au sein des établissements avec des référents de médiation parentale ;

Développement d'espaces numériques pour créer là encore du lien entre parents et acteurs locaux et permettre le suivi des enfants ;

Installation de référents sportifs dans les établissements avec un projet établi entre l'éducateur et les associations.

Création d'espaces ludiques en milieu scolaire, sous forme de malettes pédagogiques accueillant une combinaison de jouets (symboliques, de construction, d'imagination, jeux à règles).

Mieux vivre ensemble et favoriser la réussite scolaire : c'est bien-là la clé d'une éducation partagée au cœur de la vie de l'école.



Écoles classées REP et REP+

Quartier Saint-Chamand : Coubertin, Saint-Exupéry

Quartier Ouest :

Saint-Roch, Louis Gros, Scheppler

Quartier Rocade :

Grands Cyprès, Olivades, Trillade, Jean-Henri Fabre, Rotondes

Quartier Nord :

Massillargues, Stuart Mill, Saint-Jean

Conseil Municipal des Enfants

APPRENDRE LA CITOYENNETÉ

Depuis 4 ans, le Conseil Municipal des Enfants (CME) propose des projets à destination de tous les enfants d'Avignon. Élus pour deux ans par leurs pairs, une soixantaine de jeunes élèves, pour moitié filles et garçons, découvrent les rouages de la démocratie locale et deviennent des acteurs-citoyens de leur ville. Investis pour « *représenter les enfants d'Avignon* », ils se réunissent une fois par mois lors de commissions thématiques.

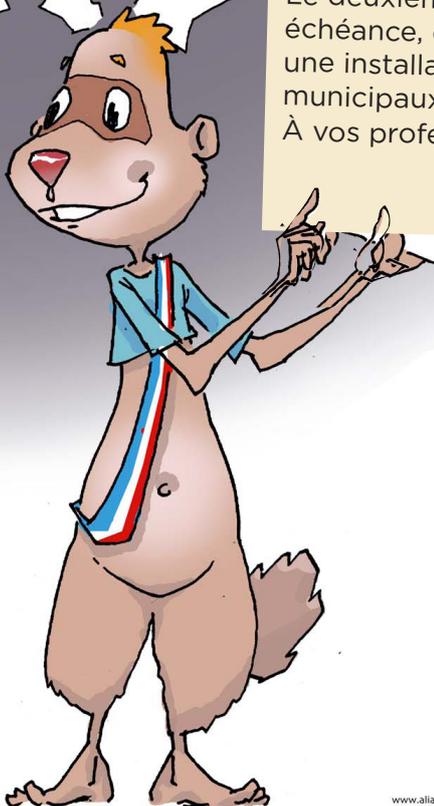
Vélos et abris à disposition des écoliers

Aménagement d'un parcours santé à la Souvine, mise en place du Printemps des écoliers, concours « dessine-moi un arbre », participation au Téléthon... les

idées du CME ne manquent pas pour améliorer le quotidien et participer à la vie de la cité. Fruit d'un projet porté par la commission Mobilité et déplacements du premier mandat du CME, la mise en place d'un prêt de vélos dans trois écoles élémentaires (Massillargues, Farfantello et Saint-Jean) a été imaginé par neuf jeunes élus qui ont souhaité aider les enfants des écoles et leur famille sur le temps de déplacement école-domicile. Cette année, les écoliers pourront emprunter un vélo durant toute la semaine, selon un règlement intérieur fixant l'utilisation des vélos et leur rangement dans un « Suricabris » à l'effigie du désormais célèbre Suricate avignonnais !

CME : Nouvelle campagne en 2020 !

Le deuxième mandat des conseillers municipaux enfants arrivant à échéance, de nouvelles élections seront organisées en octobre, pour une installation avant Noël. Chaque école élira deux jeunes conseillers municipaux scolarisés en CE2 et CM1 pour un mandat de deux ans. À vos professions de foi !



www.allia





LA CANTINE : PLÉBISCITÉE PAR TOUS

Chaque jour, ce sont en moyenne 5000 repas confectionnés à la Cuisine Centrale qui sont servis dans les 36 réfectoires de la ville. **90 % des élèves** des écoles avignonnaises sont inscrits à la cantine, un chiffre en constante évolution (80 % l'an passé) qui reflète un engouement certain. La recette de ce succès ?

DES CIRCUITS COURTS ET PRODUITS BIO

- 
- **22 %** des composantes des repas sont **bio***
 - **13 %** des composantes sont **labellisées** (label rouge, bleu blanc cœur, MSC pêche responsable, etc...)
 - **11 %** des composantes sont **locales** ou proviennent de **circuits courts**. Ils sont issus essentiellement d'achats via la plateforme Agrilocal (produits laitiers, fromages,...), mais également de partenariat avec des producteurs d'*En Direct de nos fermes* (fruits et légumes de saison), de *Local en bocal* (taboulé, potages, compotes, sauce tomate... uniquement du bio) ou encore de la légumerie solidaire les *Jardins de Solène* à Pernes les Fontaines qui œuvre à l'insertion de personnes en situation de handicap.

* Il s'agit d'une moyenne annuelle, ces pourcentages pouvant évoluer en fonction des saisons.

NOUVEAU DES CONTENANTS INOX

À partir d'octobre, un test sera mené dans plusieurs écoles afin que les plats servis ne soient plus mis en température dans des contenants plastiques mais en inox. Un moyen efficace de supprimer tout risque lié aux perturbateurs endocriniens et d'améliorer le tri sélectif dans les cantines.



Du pain frais chaque jour : il est livré par six boulangeries artisanales avignonnaises.

Limiter la viande avec des repas végétariens

Le grammage de viande a été réduit dans les menus et **un repas sur quatre** est élaboré sans viande au profit d'autres aliments et il a été décidé en commission des menus d'augmenter encore le nombre de repas dits « alternatifs » dans le respect des recommandations du ministère de la Santé et des normes européennes.

Une diététicienne dédiée à la cantine

Pour la santé et le bien-être des enfants, une diététicienne veille à ce que les repas qui leur sont servis soient équilibrés. Elle pilote également certaines opérations de sensibilisation à l'anti-gaspi. L'élaboration des menus, validés en commission des menus, se réalise selon les normes nutritionnelles en vigueur (GEMRCN).

FoodSHIFT2030

Mobilisée sur les questions de l'alimentation durable et de la restauration collective de demain, la Ville d'Avignon, en partenariat avec l'INRAE, a été retenue par l'Europe pour travailler sur le projet « Foodshift 2030 ». C'est la seule ville de France à participer à ce programme de recherche qui vise à identifier les approches innovantes en matière d'alimentation durable et à les diffuser à d'autres villes européennes. Une belle reconnaissance du travail accompli.



Lutte contre le gaspillage alimentaire

Toute l'année les enfants sont sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire au travers d'ateliers concrets (initiations au tri sélectif, au compostage des déchets bio...) et via la mise en place du challenge « Mission Zéro Gaspi sur Avignon ». Un partenariat existe par ailleurs avec la Banque Alimentaire pour récupérer les surplus produits ou non consommés ainsi que ceux arrivant à échéance.

La dotation de nouveaux équipements

Pour améliorer la prestation de la cuisine centrale, la Ville investit à la fois dans le bâti et dans le matériel de production. La remise à niveau et le renouvellement des matériels et installations se terminera en 2024. Sont ainsi prévus des matériels professionnels tels qu'un cuiseur à féculents (55 000€), le remplacement des sauteuses basculantes, l'achat de marmites basculantes (60 000€), d'un trancheur automatique (8 000€)... Les fours de remise en température devront être progressivement remplacés pour permettre la réchauffe dans les contenants INOX (fin du plastique). Le montant de ce remplacement est évalué à 100 000€ (les fours précédents serviront dans d'autres restaurants scolaires et bases de loisirs).



DES TARIFS INCHANGÉS DEPUIS SIX ANS !

La qualité augmente, le coût des denrées aussi mais pas les tarifs pour les familles avignonnaises. Véritable réussite en termes de bien-manger, mais aussi d'économie avec 500 000 € épargnés chaque année, cette régie publique la Ville laisse le prix des repas inchangé : 1.02€ à 2.95€ en fonction du quotient familial et gratuité accordée aux familles en grande difficulté par l'intermédiaire d'une assistante sociale. La Ville assume ainsi un peu plus de 60 % du coût des repas. 38% des enfants sont concernés par un tarif à 2,95€ le repas, 26% par un tarif à 1,43€ et 22% par un tarif à 1,96€. 79 enfants bénéficient de la gratuité totale du repas. 59% des enfants paient moins de 2€ le repas à la cantine.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Fidèle à sa politique d'ouverture artistique, culturelle et citoyenne à destination des plus jeunes, la Ville continue de développer l'offre des activités périscolaires créées il y a six ans et qui se poursuivent sous la forme d'une après-midi par semaine. Elles sont entièrement gratuites pour tous.

Des encadrants fixes pour chaque école

Nouveauté pour l'année 2020/2021, afin d'assurer une continuité dans le projet pédagogique, approfondir les activités, et travailler plus en cohérence avec les enseignants, un animateur par école sera « fixe » et déroulera un projet sur l'année avec un groupe d'âge différent à chaque période. Ce système devrait être également mis en place avec les éducateurs sportifs, de sorte à ce que pour les enfants, il y ait 3 personnes fixes : un directeur ALSH sur le temps scolaire, un animateur présent pendant la pause méridienne et l'après-midi du périscolaire, et un éducateur sportif sur les temps scolaires et périscolaires.

Les centres aérés du mercredi

Dès la rentrée, les centres aérés accueilleront tous les enfants âgés de 3 à 11 ans au sein de deux écoles, (Croisière et Camille Claudel) et deux centres de loisirs (Barthelasse et Gadagne) de 11h30 à 18h. Les parents peuvent déposer et venir chercher leurs enfants sur place ou opter pour les bus de ramassage qui les amènent et ramènent directement depuis l'école. S'amuser, apprendre, au centre aéré la bienveillance est de mise.

Un renforcement de l'implication des parents

Avec l'obtention du label *Cité Éducative*, les projets menés cette année dans le cadre des activités périscolaires vont développer davantage l'implication des parents.

Professionnalisation des agents

Les agents interclasses, généralement des étudiants à temps partiel, qui accompagnent les élèves sur la durée des interclasses dans les écoles élémentaires pour l'accueil du matin, la pause méridienne (11h30-13h30) ou les études surveillées du soir ont suivi une formation dispensée par les directeurs des *Accueils de Loisirs Sans Hébergement* (ALSH). Au programme, une présentation générale et concrète de leurs rôle et missions, une prise de connaissance de leur école mais surtout une boîte à outils indispensable pour leur permettre de gérer les situations. Les agents interclasses n'étant pas animateurs, ces jeux auront pour but d'apprendre aux enfants à être autonomes.

52 : c'est le nombre d'associations qui mènent en 2020 ces ateliers diversifiés, dont **8 nouvelles**

200 000 euros

sont investis par la Ville

6 326 enfants étaient inscrits aux activités périscolaires en 2019/2020 (**126** de plus que l'année précédente), soit **65 %** des écoliers



PLAN « TOUS ÉCOLIERS, TOUS CONNECTÉS » : 100 % DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUIPÉS

La Ville a équipé toutes les écoles de matériel informatique et d'outils numériques collectifs innovants (Ecrans Numériques Interactifs) et individuels (tablettes tactiles).

295 écrans numériques interactifs sont actuellement installés dans les écoles. Seules certaines classes dédoublées et celles ouvrant en septembre n'en sont pas encore dotées.

Toutes les écoles sont désormais câblées (3 n'ont pas la fibre optique).

405 tablettes ont été distribuées aux enfants pendant le confinement.

Un travail va être amorcé avec les directeurs et l'Éducation nationale, notamment dans le cadre de la Cité Éducative, pour trouver des solutions dans l'accompagnement de l'enseignement à distance et des nouveaux outils de cours (classes virtuelles, etc.).

3,2 millions d'euros :

coût global du plan numérique dans les écoles



Souvenir



Le 17 juin dernier, les 1156 élèves des 48 classes de CM2 d'Avignon se sont vu remettre par la Ville une BD sur l'histoire de notre belle Cité : Avignon De la Préhistoire à Clément VI, par CAMBO, PHILIBERT & ROUSSEAU. Une tradition qui vient comme chaque année couronner la fin d'un cycle et accompagner les jeunes gens dans leur entrée au collège.

Coronavirus / protocole sanitaire : une rentrée protégée

L'Éducation nationale et la Ville d'Avignon ont travaillé sur plusieurs scénarii en fonction du niveau de circulation du virus Covid-19 afin d'anticiper au maximum toutes les éventualités. Tout est prêt pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et pour protéger les adultes.

- **L'organisation des locaux** : les directeurs et les enseignants ont mis en place des organisations spatiales (circulation, récréations, groupes d'élèves, etc...) qui permettent, si nécessaire, de réduire les contacts entre les élèves.
- **La communication et l'affichage** : un kit d'autocollants est proposé aux directeurs pour informer les enfants sur l'organisation des lieux.
- **L'aménagement des parvis** : afin de permettre aux parents d'élèves de se croiser tout en respectant la distanciation physique et d'éviter les attroupements devant l'école, les parvis et les entrées d'école ont été réorganisés depuis le 11 mai. Des travaux jusqu'en novembre pérenniseront le dispositif.
- **Le lavage des mains** : du gel hydroalcoolique, du savon liquide, des essuie-mains en papier et des poubelles à pédale ont été livrés dans les écoles.
- **La désinfection** : les locaux sont désinfectés au minimum une fois par jour grâce à un produit virucide et les classes aérées plusieurs fois par jour.
- **Le port du masque** : s'il n'est pas recommandé pour les enfants de maternelle et d'élémentaire, les adultes doivent en porter à moins d'1 m des enfants.
- **La récréation, les jeux en extérieur** : tant que la circulation du virus n'est pas active, les jeux sont en accès libre pour les enfants. Si la circulation du virus est active, des règles d'utilisation seront mises en place.

Pour suivre l'actualité liée au Covid-19 : suivez la page Facebook Ville d'Avignon et inscrivez-vous à la newsletter de la Ville sur avignon.fr

